

Compte rendu du conseil de quartier de Grandes Carrières - Clichy

Le 04/12/2024 – Hôpital Bretonneau – 23 rue Joseph de Maistre

Les élus présents

Violaine TRAJAN, adjointe au Maire du 18e chargée de la culture, référente du Conseil de quartier Grandes Carrières - Clichy

Fanny BENARD, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements et de la mise en œuvre du budget participatif.

Antoine DUPONT, Adjoint au Maire du 18e chargé des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public

Frédéric BADINA-SERPETTE, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire

Cabinet du Maire

Justine SIMON, chargée de la Politique de la Ville, des centres sociaux, de la Participation Citoyenne, du Budget Participatif, de la Vie Associative et l'Europe

Gislain GUIDONI, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public

Jeanne POUENAT, chargée des Grands projets urbains, de l'attractivité, de la ville du quart d'heure, des espaces verts, de la nature en ville et des affaires funéraires

Rémi PILLOT, chargé de la Sécurité, de la Police municipale, de la vie nocturne, de la tranquillité résidentielle et des affaires générales

Le Service de la démocratie Locale

Félix CHANTEBEL, chargé de mission territorialisation

I. Introduction

- Présentation du festival Mix!Cité par Les amis de la Place de Clichy
- Point travaux - Antoine DUPONT
 - Création d'une nouvelle rue aux écoles rue Ganneron
 - Reprise de la rue Lepic
 - Avancement du projet de la rue Étex
- Point sur la dotation culturelle - Violaine TRAJAN

II. Sujets traités en plénière

- Travaux de voirie
- Sécurité : Police municipale
- Propreté

Voirie

Dans son point sur les travaux de voirie en cours et à venir dans le quartier de Grandes Carrières, **Antoine DUPONT** a partagé des éléments sur plusieurs opérations :

- Les travaux de reprise totale de la **rue Lepic** entre le boulevard de Clichy et la place Anne-Marie Carrière, dont le démarrage est programmé en janvier 2025 et qui s'étaleront sur 6 mois ([Lien description des travaux](#))
- Les travaux de réfection de la **rue Étex** pour lesquels la Mairie du 18^e a reçu un projet concret avec un plan. Ce projet prévoit notamment la suppression des jardinières. Une réunion avec les habitants sera programmée prochainement.

Plusieurs autres sujets voirie ont fait l'objet d'interrogations ou de remarques de la part des habitants :

- Les habitants interpellent les élu.e.s sur le **non-respect du code de la route sur l'avenue de Clichy et l'avenue de Saint-Ouen** avec beaucoup d'automobilistes stationnant sur les passages piétons. En lien avec cette problématique, ils alertent sur des stationnements irréguliers fréquents au niveau du 21 avenue de Saint-Ouen. **Antoine DUPONT** a évoqué la possibilité qu'un marquage piéton prioritaire soit posé sur cet emplacement. Il a également rappelé que l'objectif de la Ville de Paris est de réduire la place de la voiture sur l'espace public en lien avec le développement de stationnement en sous-sol (640.000 places dans l'ensemble de Paris).
- En lien avec la fermeture de la **rue Ganneron** à la circulation en lien avec le projet de rue aux enfants, un habitant s'interroge sur la prise en compte de l'ouverture de l'hôpital de jour (passage d'ambulances, flux de voitures). **Antoine DUPONT** rappelle que tout sera aux normes pompiers comme pour l'ensemble des projets de piétonnisation.
- L'évolution de la circulation prévue sur le **Pont de Caulaincourt** a également été évoquée. Le projet prévoit la création de deux voies cyclables latérales et deux voies centrales dont une qui serait réservée aux bus et « dessertes locales » dans le sens Nord Sud. Plusieurs habitants s'inquiètent des reports sur la rue Damrémont et s'interrogent sur la réalisation d'une étude d'impact et plus généralement sur les données concernant la circulation et les bouchons. **Antoine Dupont** rappelle que ce réaménagement suit

le même processus de concertation que les autres projets de voirie et qu'une attention particulière est portée aux impacts sur la circulation.

Sécurité

Les habitants interpellent sur la présence jugée insuffisante de la police municipale et questionnent ses prérogatives. **Rémi PILLOT** est intervenu pour donner plusieurs éléments de réponse sur ce sujet :

La police municipale est bien présente sur le territoire avec actuellement un effectif de 116 agents auxquels s'ajoutent l'ensemble des effectifs des Agents de surveillance (AS) et des médiateurs de la Ville. Un doublement des effectifs est prévu d'ici la fin du mandat avec l'arrivée d'une vingtaine d'agents tous les six mois.

Des concours sont ouverts pour attirer le plus de personnes possibles mais du fait du manque de candidats, on attribue toujours moins de places que prévu. Cela n'est pas facilité par les pouvoirs et les champs d'action plus limité pour la police municipale que dans d'autres communes. La formation étant cependant de bon niveau et reconnue, certains agents se forment à Paris mais quittent la Ville pour travailler pour d'autres collectivités.

La police municipale est une police de proximité qui n'a pas de pouvoir de verbalisation, ce qui implique que tout ce qui est délictuel doit être traité par la police nationale. La baisse de la visibilité de la police sur le terrain est aussi liée à la baisse drastique des effectifs de la police nationale puisque ceux-ci ont été divisés par 2 depuis 2000. On est passé dans le 18^e de 1000 agents de la police nationale à 500, dynamique qui s'observe dans tous les arrondissements.

Afin de renforcer l'action de proximité de la police municipale, l'année 2024 a vu la mise en place d'ilotages. Il s'agit de zones sur lesquelles des équipes dédiées de la PM peuvent intervenir en fonction des priorités identifiées (problématiques liées à la circulation, problèmes d'attroupement, entrées et sorties d'écoles, etc.). Concernant les verbalisations, des véhicules en font l'objet tous les jours.

Propreté

Plusieurs sujets ont été remontés par les habitants pour cette thématique traitée en plénière :

- Il n'y a pas de passage d'équipes de nettoyage en bas de la **rue Leibniz** à proximité du Hazard ludique. Il est proposé de munir les équipes de nettoyage traitant les dépôts sauvages d'un **système de « bip »** de signalement.

Gislain GUIDONI met en avant le fait que le quartier de Grandes Carrières ne pose pas de problématique particulière en termes de propreté contrairement à d'autres quartier du 18^e. Le sujet principal est celui cité par les habitants, la présence d'encombrants très nombreux. L'entretien des rues est particulièrement difficile cette année du fait d'un problème de cadres encadrants et de divers soucis de ressources humaines. En effet, les encadrants ne font pas de travail de contrôle des agents balayeurs. Il y a cependant 5 passages par jour rue Leibniz mais le nettoyage est rendu difficile par son aménagement particulier et les trottoirs étroits.

La proposition de « bip » correspond en fait à l'application Dans Ma Rue déjà mise en place et pour lesquels les agents de la DPE sont les premiers contributeurs. Des formations sont proposées aux agents pour qu'ils puissent manier la plateforme au mieux et signaler les problèmes rencontrés. La volonté du Maire est que tous les agents de la Ville de Paris soient capables de signaler de la même façon (co-vigilance).

- La **présence de poubelles de rue n'est pas suffisante** par endroit et il serait nécessaire de la renforcer notamment devant les immeubles. Le cas des poubelles dans les rues avoisinant le cimetière de Montmartre est évoqué avec la présence de corbeaux (angle rue Hegésippe Moreau)

Concernant la présence trop clairsemée des poubelles, Gislain GUIDONI a indiqué que la doctrine de la Ville était déjà de ne pas remplacer systématiquement les poubelles défectueuses pour évaluer plus finement la pertinence des emplacements au cas par cas. Le remplacement se fait de plus en plus par des poubelles carrées protégées, ce qui pourrait convenir ici.

Toujours sur le sujet des collecteurs dans l'espace public, les Trilib sont en cours de déploiement en plus des bornes individuelles pour limiter la présence de colonnes à verre.

- De nombreux **mésusages des sanitaires dans les espaces verts** sont évoqués, parfois en lien avec une réelle question de sécurité. Une habitante a abordé le cas du **square Carpeaux** où les toilettes ne fonctionnent pas et qui est squatté dans le même temps par des personnes en rue pendant la nuit. Ces personnes urinent en direction des murs du square, ce qui occasionne des odeurs très

fortes en journée et est associé fréquemment à des débris de verre sur le trottoir.

Sur le nettoyage des sanitaires dans les espaces, **Gislain GUIDONI** rappelle que celui-ci n'est pas réalisé par la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE). Du point de vue de la sécurité, ces sanitaires sont fréquemment utilisés comme planques, ce qui complique encore leur mise en service. **Jeanne POUENAT** ajoute qu'il est délicat de garantir l'ouverture des toilettes du fait des dégradations fréquentes. Des blocs autonomes avaient été installés avec succès lors des Jeux Olympiques au square Serpollet et au Jardin d'Éole mais n'avaient pas vocation à restés en place après la période. Elle n'a pas reçu de signalement concernant des dysfonctionnements au Square Serpollet cependant. **Rémi PILLOT** a enfin indiqué que le signalement serait remonté de la Direction de la Propreté et de l'Eau à la Direction de la Police Municipale et de la Prévention pour la situation du square Carpeaux.

- Les habitants proposent d'organiser des **actions de sensibilisation** spécifiques à la propreté en complément : campagne 3975, distribution de cartes et flyers, sensibilisation large des parisiens et organisation de « Clean Up Days ». Ce propos s'articule à la volonté de lutter contre les incivilités (ex de la rue Ganneron) et à l'évocation de situation spécifiques comme la propreté de la **rue Ordener**.

Sur le sujet des incivilités, **Gislain GUIDONI** avance également que le choix d'une campagne de sensibilisation au 3975 pourrait s'avérer pertinent. Il ajoute que cela va dans le sens de la révision en cours du plan local de gestion des déchets ménagers qui fera l'objet d'un vote en Conseil de Paris. L'objectif est d'articuler une politique de sensibilisation et des plans plus concrets. La question de ce qui est perçu ou non comme une rue propre est très variable selon les points de vue et il semble y avoir selon lui un décalage entre les perceptions des habitants et l'action très développée des services sur le terrain. Dans le cas de la rue Ordener, celle-ci fait l'objet d'un nettoyage régulier avec un passage des agents vers 6h du matin et l'action de l'équipe de propreté volante. Malgré tout, les pieds d'arbres et certains secteurs de de la rue Ordener restent difficile à nettoyer malgré cette attention quotidienne. Enfin cette perception peut selon lui être accentuée par le rebouchage des trottoirs pas homogènes suite à des travaux Enedis. Aussi, plusieurs travaux de concessionnaires sur les rues Ordonner et Marcadet doivent être également vérifiés.

Transverse

Des habitants demandent à participer à des visites de la piscine Belliard telles que celles qui ont déjà pu être organisées par le CAUE si la possibilité se présente. **Jeanne POUENAT** indique que le CAUE va être sollicité pour savoir si de nouveaux créneaux sont prévus ou peuvent être programmés.